



Ville de Créteil



- RAPPORT
- DÉVELOPPEMENT
- DURABLE 2014



INTRODUCTION

Ce nouveau rapport présente la situation en matière de développement durable pour l'année 2014.

En première partie, il détaille les politiques publiques menées à Créteil au regard des cinq finalités du développement durable. Ainsi, au titre de la lutte contre le changement climatique, l'engagement de la ville est exemplaire en matière de chauffage urbain mixant les énergies, mais également dans les opérations de rénovation urbaine ou de transition énergétique. Le projet de Plan Climat-Energie Territorial, qui porte sur 4 priorités et 24 actions, participe de cette volonté à agir localement face au changement climatique.

La ville de Créteil continue aussi de développer ses actions dans d'autres domaines, comme la mobilité, la biodiversité, le cadre de vie, la gestion de l'eau, la solidarité entre générations ou encore l'éducation au développement durable.

La seconde partie de ce rapport décrit les actions internes conduites au titre de la gestion du patrimoine et de son fonctionnement.

Enfin, le tableau d'indicateurs a évolué : plus synthétique, il permet désormais de rendre compte de six domaines : énergie, mobilité, biodiversité, eau et assainissement et éducation au développement durable.



SOMMAIRE

CRÉTEIL : UNE VILLE DYNAMIQUE..... p 6

**DES ACTIONS PUBLIQUES
DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE..... p 8**

1. La lutte contre le changement climatique
2. Des démarches exemplaires
3. L'engagement des bailleurs en matière d'habitat durable
4. La mobilité active
5. La préservation de la biodiversité
6. La gestion de la ressource « eau »
7. Un cadre de vie propre et agréable
8. Une solidarité renforcée
9. L'accompagnement de tous les âges de la vie
10. L'éducation au développement durable

LA DÉMARCHE INTERNE p 54

1. Le pilotage interne du développement durable
2. Des efforts continus sur le patrimoine public
3. Des actions internes durables

INDICATEURS DÉVELOPPEMENT DURABLE..... p 60

Créteil, ville jeune située à 12 km de Paris, s'est considérablement développée durant les cinq dernières décennies. Préserver l'environnement, veiller aux bonnes conditions de vie des crétoliens et offrir des services de plus en plus nombreux tout en conservant convivialité et dimension humaine constituent les notions-clefs qui permettent le « vivre ensemble ».

UNE VILLE DYNAMIQUE

UN TERRITOIRE ATTRACTIF

Grâce à l'implantation de grands quartiers d'activités comme à l'Echat ou à Europarc, le secteur tertiaire représente plus de 90% des emplois. Par ailleurs, l'Université Paris-Est-Créteil accueille plus de 30 000 étudiants sur 5 sites et plus de 10 000 chercheurs.

UNE POPULATION ACTIVE

La démographie montre un mouvement de croissance continue : 90 590 habitants (Chiffre INSEE au 1er janvier 2012 entrant en vigueur le 1er janvier 2015).

Ville-Préfecture depuis 1964, elle accueille sur son territoire de multiples structures utiles dont des administrations publiques et trois grands hôpitaux.

Ville sportive et de loisirs, elle propose à ses habitants et à ses visiteurs des activités variées autour de ses sites naturels comme le lac, la base de loisirs et les bords de Marne. Elle est également riche d'un important réseau d'équipements sportifs avec un palais des sports, trois piscines, de nombreux gymnases et le parc des sports Dominique Duvauchelle.

Ville culturelle, Créteil soutient le secteur associatif qui participe à la diversité des créations et au foisonnement artistique crétolien. De plus, elle est attentive à la vitalité d'équipements culturels de proximité d'envergure, comme la Maison des Arts et de la Culture André Malraux et l'école nationale de musique, de danse et d'art dramatique Marcel Dadi, qui rayonnent au-delà du territoire crétolien.





DES ACTIONS PUBLIQUES DANS UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT D U R A B L E

1. LA LUTTE CONTRE

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Créteil s'est engagée dans la lutte contre le changement climatique qui constitue la 1^{ère} finalité du développement durable, avec un Plan Climat-Energie Territorial, une politique exemplaire en matière de mix énergétique pour le réseau de chauffage urbain et la participation à la SEM Energies Posit'if.

1.1 Un Plan Climat-Energie Territorial

Depuis les lois Grenelle, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants doivent réaliser un Plan Climat-Energie Territorial (PCET), qui constitue une démarche locale pour répondre aux enjeux globaux de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'adaptation au changement climatique.

LA CONSTRUCTION DU PCET DE CRÉTEIL S'EST ORGANISÉE EN TROIS GRANDES ÉTAPES :

• UN DIAGNOSTIC

Un bilan interne des émissions de GES émises par le patrimoine et les services municipaux a été réalisé en 2012.

Les émissions de GES observées sont principalement liées aux consommations énergétiques des bâtiments municipaux (71% des émissions de GES).

Viennent ensuite les émissions liées aux déplacements des agents municipaux (21% des émissions) puis celles liées aux consommations de carburant des véhicules et engins techniques (8% des émissions).

Fin 2012, ce diagnostic a permis de fixer des objectifs de réduction des émissions de GES :

Pour le chauffage urbain : réduction de 25% des émissions de GES d'ici 2015.

Pour les autres postes, réduction de 2% des émissions de GES par an, afin de s'inscrire dans les objectifs nationaux, en prenant 2010 comme année de référence.

• UN PLAN D' ACTIONS

La seconde étape (2013-2014) a été la construction d'un plan d'actions, élaboré après toute une série d'entretiens menés auprès des élus, des directions concernées et des principaux acteurs clés du territoire. Il comporte 4 priorités :

PRIORITÉ 1 : UN CHAUFFAGE URBAIN MIXANT LES ÉNERGIES (2 ACTIONS)

L'affirmation de la politique menée depuis plusieurs années pour étendre, moderniser le réseau de chauffage urbain et pour diversifier les énergies renouvelables.

PRIORITÉ 2 : LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS UN HABITAT ÉCONOME EN ÉNERGIE (7 ACTIONS)

Un nouvel engagement fort contre la précarité énergétique et la volonté d'accompagner l'évolution d'un habitat plus économe en énergie, de privilégier l'écoconstruction et de décliner les enjeux énergie-climat dans le plan local d'urbanisme.

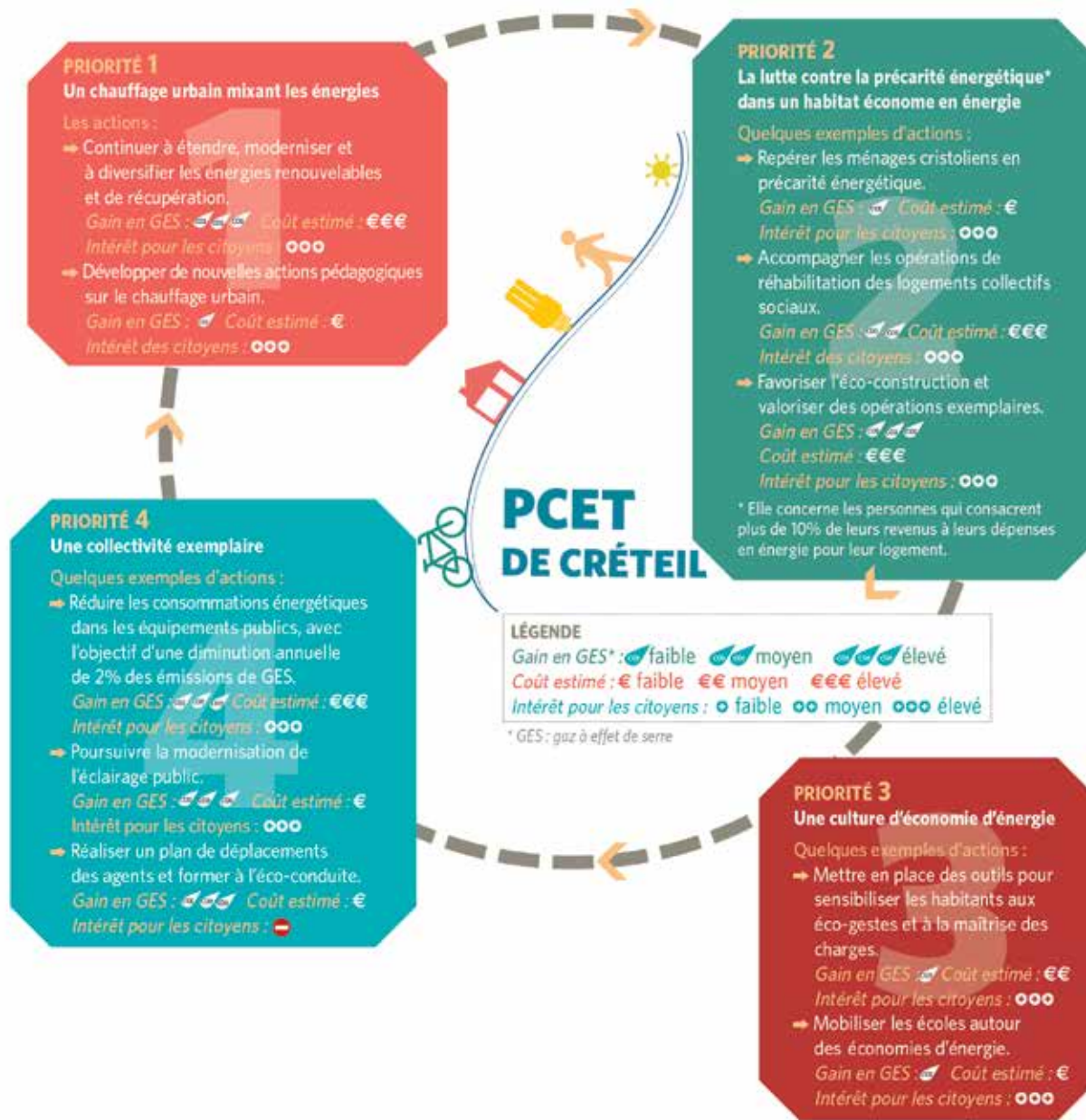
PRIORITÉ 3 : UNE CULTURE D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (4 ACTIONS)

La volonté de montrer aux Cristoliens, par une approche pédagogique, ludique et concrète, que réaliser des éco-gestes est à la fois facile et souhaitable financièrement et de les impliquer dans le PCET.

PRIORITÉ 4 : UNE COLLECTIVITÉ EXEMPLAIRE (11 ACTIONS)

Une éco-exemplarité en interne, avec un patrimoine (bâtiments publics, éclairage, véhicules) moins consommateur d'énergie, une politique d'achats publics privilégiant la commande responsable et l'évolution des comportements des agents municipaux.

LES 4 AXES PRIORITAIRES



Les 24 actions retenues ont été traduites en fiches actions opérationnelles pour en faciliter leur mise en œuvre. Le 8 décembre 2014, Créteil a adopté son projet de PCET pour 2014 à 2018. Il s'articule et est complémentaire avec le PCET de Plaine centrale, qui porte sur des actions à l'échelle du territoire, comme l'étude du potentiel des énergies renouvelables et de récupération, la qualité de l'air, ...

• LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS

Un comité pilotera les actions. Le suivi du PCET sera assuré par la direction du développement durable, à l'aide d'un tableau de bord annuel constitué d'indicateurs.

Enfin, cette démarche ambitieuse en matière d'énergie et de climat sera partagée avec les habitants et les partenaires locaux dans une dynamique d'enrichissement et de construction.

Les permanences info-énergie

Depuis octobre 2014, des conseils gratuits et indépendants sont délivrés en mairie une fois par mois par l'Agence de l'Énergie du Val-de-Marne sur les économies d'énergie qui peuvent être réalisées dans un logement. Une douzaine d'habitants, en maison individuelle ou en copropriété, ont déjà utilisé ce dispositif expérimental. Tout est abordé : les pistes pour réduire sa facture, les projets de travaux de rénovation, les aides financières possibles ...

Le « défi familles » sur les économies d'énergie

En partenariat avec les centres sociaux et les bailleurs, l'Agence de l'Énergie du Val-de-Marne va accompagner des familles des quartiers du Mont-Mesly et des Bleuets pour qu'elles fassent des économies d'énergie, représentant en moyenne 200 € en moins par an, uniquement en adoptant des éco-gestes.

Des réunions et ateliers permettront de former et d'encourager ces familles, qui seront dotées d'un kit énergie.

Permanence info-énergie à la mairie



PROJETS EN COURS

Economies d'énergie :

Impliquer les habitants dans la démarche du PCET

Mettre en place de nouveaux outils pour sensibiliser aux éco-gestes et à la maîtrise des charges

Encourager la rénovation énergétique dans les logements sociaux et les copropriétés

Ecoles :

Mobiliser les écoles autour des économies d'énergie

1.2 Le réseau de chauffage urbain

Le réseau de chauffage urbain, géré par la Société de Chauffage Urbain de Créteil (SCUC) du groupe DALKIA à travers une délégation de service public, concerne actuellement l'équivalent de 34 835 logements (66% de logements et 34% d'équipements).

Avec le chauffage urbain, Créteil contribue à réduire les émissions de GES **mais aussi à alléger les factures des usagers**, avec une énergie moins chère que le gaz et un taux de TVA moindre, compte tenu du **mix énergétique avec plus de 50% d'énergies renouvelables au 1er juillet 2014**.

Pour cela, d'importants travaux ont été réalisés :

- **INSTALLATION DE POMPES À CHALEUR À HAUTE TEMPÉRATURE AU Puits DE GÉOTHERMIE**

Deux **pompes à chaleur** industrielle haute température, d'une puissance totale de 8 MW, ont été installées sur le site accueillant la géothermie et raccordées avec les équipements existants. Cette configuration

permet d'améliorer la récupération de la chaleur de la géothermie et de maximiser le rendement des pompes. Ainsi, l'eau à 72°C circulant dans les échangeurs géothermiques passe dans les condenseurs des pompes à chaleur qui portent la température de cette dernière à 88°C. Ce dispositif permet de valoriser 27 000 MWh d'énergie renouvelable sur le réseau de chauffage urbain, soit 6 022 tonnes de CO₂ économisés.

Les nouvelles pompes à chaleur



- **TRAVAUX POUR OPTIMISER LE RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN JUSQU'EN 2015**

Le printemps et l'été 2014 ont vu la réalisation d'une nouvelle tranche de travaux de rénovation du réseau de chauffage dans le quartier du Mont-Mesly. Les secteurs plus directement concernés ont été ceux des abords de la rue du Commandant Joyen Boulard, des rues Doyen et Doucet et de la rue Vincent d'Indy.

Par ailleurs, il a été procédé à deux extensions du réseau de chauffage, tout d'abord dans le secteur de la rue Pasteur Vallery-Radot afin de raccorder le futur quartier implanté sur l'ex-site de l'usine de production Pernod, et également le long de la route de Choisy en partant de la chaufferie de la Croix des Mèches pour raccorder le futur quartier Petit Pré-Sablères.

Travaux sur le réseau de chauffage urbain



1.3 La SEM Energies Posit'if

Créteil participe à la société d'économie mixte «Energies Posit'if» dédiée à promouvoir et à soutenir la transition énergétique en Ile-de-France. Cette SEM favorise les projets de rénovation thermique des petites copropriétés avec un système dit de « tiers investisseur », qui permet de financer les travaux sur les parties communes grâce aux économies futures réalisées sur les factures d'énergie.

Grâce à l'appui de la SEM, la réhabilitation thermique de la copropriété du FIEF, construite en 1958 (394 logements répartis sur 8 bâtiments), a pu être engagée en 2014. Face aux déperditions énergétiques constatées, la copropriété a décidé de réaliser un ravalement avec une isolation thermique des façades, pignons et porches de l'ensemble des immeubles et refaire les ventilations et les éclairages extérieurs. Ces travaux, d'un coût de 4,2 M€ HT, sont également subventionnés par la Communauté d'agglomération Plaine centrale.

Réhabilitation thermique de la copropriété du Fief



2. DES DÉMARCHES EXEMPLAIRES

A Créteil, de nombreuses démarches exemplaires dans le développement durable sont engagées, qu'il s'agisse des grandes opérations de rénovation urbaine ou de transition énergétique, ou de construction de bâtiments, comme la médiathèque de l'Abbaye-Nelson Mandela ou le Centre Innovation et Technologie d'Essilor.

La nouvelle voie dans le quartier des Bleuets



2.1 Les grandes opérations

• LE QUARTIER DES BLEUETS (PROJET DE RÉNOVATION URBAINE)

En décembre 2008, une convention pluriannuelle a été signée pour un projet ambitieux d'opérations sur l'habitat, les espaces extérieurs et les équipements publics, d'un montant total de 106 M€ (dont 20,7 M€ de la ville).

Aussi, Créteil a réalisé :

- la rénovation du **groupe scolaire Charles Beuvin** (isolation thermique des bâtiments et accessibilité du groupe scolaire aux personnes à mobilité réduite) sur trois années (2010 à 2012)
- la création d'une voie de liaison entre la **rue Neuve et la rue Henri Koch** et la requalification de **la place des Bouleaux**.

• LE QUARTIER PETIT PRÉ-SABLIÈRES (PROJET DE RÉNOVATION URBAINE)

La signature d'une convention en octobre 2011 a officialisé l'engagement de tous les partenaires sur un programme très important d'un montant total de 64,8 M€ (dont 3,1 M€ de participation de Créteil).

Pour créer un nouvel ensemble urbain de qualité, les bâtiments existants (82 logements du Petit Pré et 180 logements des Sablières) sont au fur et à mesure démolis pour faire naître un nouveau quartier résidentiel, avec des logements sociaux (réservés pour moitié aux anciens résidents), des logements locatifs, des logements en accession à la propriété, et enfin des logements universitaires.

Petit Pré-Sablères : le futur quartier



Les bâtiments seront construits dans le respect de la nouvelle réglementation thermique 2012 et seront reliés au réseau de chauffage urbain (prolongement du réseau réalisé pendant l'été 2014 depuis la chaufferie de la Croix des Mèches jusqu'au futur quartier). L'accès et la circulation seront favorisés par de nouvelles voiries et des cheminements (pour piétons et vélos) dans un cadre complètement repensé avec des espaces verts.

Chantier de travaux à la Croix des Mèches



• LE QUARTIER DU MONT-MESLY (RÉNOVATION URBAINE)

Dans le but de valoriser ce quartier, le Mont-Mesly est un des principaux enjeux de la rénovation urbaine de Créteil. Aussi, un grand programme de travaux est envisagé du haut du Mont-Mesly au nord de l'avenue Juliette Savar.

Les objectifs sont multiples : offrir une meilleure qualité de vie aux habitants et dynamiser l'activité du quartier. Le projet prévoit la démolition d'anciens bâtiments et la réalisation de nouveaux logements et s'articulera autour d'un nouveau mail piétonnier. La mixité sera également favorisée avec du logement social, des appartements à loyer libre, des logements

Projet de rénovation urbaine du Mont-Mesly



destinés à l'accession à la propriété, mais aussi une résidence étudiante et une résidence pour personnes âgées dépendantes.

• LE QUARTIER « GIZEH » SUR LE SITE PERNOD

Il s'agit de la création d'un véritable quartier avec des logements, des commerces et des activités. Ce nouveau quartier sera bien desservi puisqu'il est situé à moins de 300 mètres de la gare du RER D, Vert-de-Maisons, et d'une future gare du Grand Paris Express.

Il sera ouvert sur la ville avec une large voie publique centrale traversant le site

en reliant le chemin des Mèches à la rue des Petites-Haies. Un cheminement piéton permettra en outre une desserte et un bon accès au quartier. Le chemin des Mèches fera l'objet d'un réaménagement paysager tourné vers les circulations douces.

Il sera diversifié avec 619 logements en accession à la propriété et deux résidences étudiantes. 2 700 m² de surface commerciale et d'activités diverses, ouverts sur l'avenue du Maréchal-Foch, animeront le quartier. Un programme de bureaux de 8 000 à 10 000 m² sera réalisé, à terme, offrant un écran acoustique aux immeubles d'habitation.

Il sera durable car la conception du quartier s'inscrit dans une démarche environnementale : cet ensemble urbain est le premier à être labellisé BiodiverCity™ et les bâtiments répondront aux critères BBC. L'ensemble du quartier sera raccordé au réseau de chauffage urbain.

Pernod SA développera ses activités en rénovant la pyramide (son siège social), mais également en reconstruisant son nouveau centre de recherche de 3 200 m² de surface de laboratoires.

Le futur écoquartier « Néo-C » (document Bouygues Immobilier ©)



- **LE QUARTIER DE L'ÉCHAT : UN PROJET AMBITIEUX EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

Afin de marquer son engagement en faveur de la transition énergétique, la ville a déposé en décembre 2014 sa candidature au titre de l'appel à projets national « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » pour l'aménagement futur du quartier de l'Échat.

En effet, celui-ci s'inscrit dans un projet de territoire ambitieux et dans une démarche exemplaire d'aménagement durable, avec la nouvelle gare de Créteil-l'Échat et trois nouveaux quartiers (quartier de la gare, Mondor-Sud et triangle de l'Échat), avec une nouvelle offre de logements neufs et de bureaux.

Créteil fait partie des 212 territoires qui ont été sélectionnés et qui s'engagent dans la mutation énergétique.

Panorama des projets autour du quartier de Créteil-l'Échat

2.2 Des bâtiments emblématiques

- **LA MÉDIATHÈQUE DE L'ABBAYE – NELSON-MANDELA (PLAINE CENTRALE)**

Ce nouvel équipement de lecture publique, qui a ouvert ses portes en juin 2014, s'est voulu exemplaire en matière de développement durable :

La médiathèque de l'Abbaye-Nelson Mandela

GRAND PARIS EXPRESS
LE MÉTRO DU GRAND PARIS

LE QUARTIER DE CRÉTEIL L'ÉCHAT



Entreprises État et
Conseil Général du Val-de-Marne
Projet du triangle de l'Échat :
1 400 logements

Hôpital Henri Mondor

Centre commercial Capital'Échat

Gare Créteil l'Échat
Grand Paris Express
et station

Projet immobilier
convois :
200 logements

Entreprises forfaitaires
Projet d'aménagement : 600 logements



- Un bâtiment de 5 200 m² intégré à son environnement : le verre et l'inox composent alternativement la façade et le béton protège et isole les locaux, tout en offrant des propriétés décoratives
- Des vitres isolantes doublées et équipées de caillebotis brise-soleil, de rideaux occultants gérés par une centrale technique automatisée en fonction de l'ensoleillement
- Une toiture terrasse végétalisée sur 60% de sa surface, choisie pour ses vertus isolantes et esthétiques
- Une gestion de l'eau optimale, avec des appareils hydro-économes, une analyse automatique des relevés d'eau et l'utilisation de l'eau de pluie pour l'arrosage extérieur

- Une isolation thermique permettant d'abaisser le seuil à 60kWh/m²/an
- Un raccordement au réseau de chauffage urbain alimenté pour plus de 50% par des énergies renouvelables et de récupération.

• LE CENTRE INNOVATION ET TECHNOLOGIE D'ESSILOR

En avril 2014, Essilor a inauguré le plus grand centre de recherche et de développement au monde. Le nouveau bâtiment, de 10 722 m² de surface utile, présente des caractéristiques environnementales exigeantes, en vue de la certification BREEAM (label environnemental britannique).

Essilor a fait le choix des énergies renouvelables avec 700 m² panneaux photovoltaïques installés sur le toit du bâtiment lui-même relié au réseau de chauffage urbain. Une protection solaire assurée par des brise-soleil, l'apport privilégié de lumière naturelle, un éclairage artificiel basse consommation, l'optimisation énergétique des ascenseurs, ou encore la bonne étanchéité du bâtiment à l'air contribuent aussi à une gestion raisonnée des ressources. Enfin, des terrasses végétalisées apportent résistance thermique, performance acoustique et retiennent les eaux de pluie pour l'arrosage et l'eau des sanitaires.

L'intérieur de la médiathèque



Le centre innovation et technologie d'Essilor



3. L'ENGAGEMENT

DES BAILLEURS EN MATIÈRE

D'HABITAT DURABLE

Des bailleurs, comme Créteil Habitat SEMIC et Valophis, participent à l'engagement d'un habitat durable, économe en énergie où il fait bon vivre.

3.1 L'engagement de Créteil Habitat (SEMIC et OPH)

Créteil Habitat (SEMIC et OPH) poursuit son engagement en faveur de la maîtrise énergétique. Il agit quotidiennement en qualité d'acteur écoresponsable et s'inscrit dans un objectif de développement durable et de réduction de l'empreinte écologique.

Ses efforts portent sur plusieurs domaines :

- CONSTRUCTIONS NEUVES

La résidence « Le Clos des Vignes » a été achevée en octobre 2012, dans le quartier des Sarrazins Sud. Comprenant en tout 143 logements sociaux sur 6 bâtiments,

elle a reçu les labels Qualitel et Habitat & Environnement, qui répondent à des exigences en matière de confort acoustique et thermique.

En 2013, la construction de 63 logements a été lancée dans le quartier de la Pointe du Lac (label Habitat & Environnement option BBC /Effnergie). Budget : 7,2 M€.

- OPÉRATIONS SUR DES BÂTIMENTS EXISTANTS

Créteil Habitat a réalisé d'importants travaux de réhabilitation dans le Mont-Mesly afin d'améliorer l'isolation et favoriser la baisse des consommations d'énergie dans ses résidences, avec changement des menuiseries et des fenêtres, mise en place de ventilation mécanique basse pression et remplacement des chauffe-bains.

- **Rénovation de la résidence des Motteaux**
Isolation par l'extérieur des façades, isolation des terrasses, réfection des étanchéités, mise en place d'une ventilation mécanique et changement des chauffe-bains. Budget : 3,3 M€

Nombre de logements concernés : 238
Réduction estimée de la consommation d'énergie : - 50%

- **Rénovation de la résidence place de l'Abbaye**
Isolation par l'extérieur des façades, isolation des terrasses et réfection des étanchéités, pose de fenêtres PVC avec double-vitrage et mise en place d'une ventilation mécanique. Budget : 9,9 M€
Nombre de logements concernés : 272
Réduction estimée de la consommation d'énergie : - 50%

- **Réhabilitation de 47 immeubles du Mont-Mesly**
Pose de fenêtres PVC avec double-vitrage, mise en place d'une ventilation mécanique et changement des chauffe-bains.
Budget : 5,5 M€

Par ailleurs, Créteil Habitat a choisi un nouveau système de gestion de l'eau pour l'ensemble de son patrimoine, qui permet, grâce à un relevé quotidien, de détecter les fuites en temps réel et d'intervenir beaucoup plus rapidement en cas d'incident. Enfin, il s'est engagé également pour une gestion des déchets plus économique et respectueuse de l'environnement grâce à la mise en place d'un système de collecte innovant, propre et sécurisé, via des conteneurs enterrés à l'Abbaye, Les Motteaux et La Habette. Au total, ce sont 90 conteneurs qui ont ainsi été installés.

UNE OPERATION EXEMPLAIRE DE RENOVATION THERMIQUE

Ce projet concerne 58 bâtiments dans le quartier du Mont-Mesly, soit 2 476 logements et 3 bâtiments dans le quartier Chéret, soit 110 logements, et constitue la plus importante opération de ce type menée en Ile-de-France.

Une première phase de travaux engagée dès 2012

Créteil Habitat OPH a réalisé en 2012 et 2013, les travaux préalables à l'isolation thermique des immeubles en assurant :

- le remplacement des fenêtres par des fenêtres double vitrage
- la mise en place d'un système de ventilation mécanique contrôlée
- le remplacement des chauffe-bains.

La deuxième phase de travaux jusqu'en 2018

En 2014, Créteil Habitat OPH a lancé la deuxième phase de ce projet ambitieux de rénovation thermique, qui représente un investissement de plus de 23 M€ et dont la réalisation doit s'achever en 2018.

Après les travaux d'isolation, une mise en couleurs sera généralisée sur tous les immeubles



Cette seconde phase consiste principalement en l'isolation thermique des toitures **terrasses** ainsi que leur étanchéité (plus de 30 000 m² de surface) et l'isolation thermique des **façades** (plus de 120 000 m²), afin, à terme :

- de diminuer de 50 % les déperditions thermiques pour l'ensemble des bâtiments,
- d'atteindre les classements énergétiques : étiquettes C pour 52 bâtiments et D pour 9 bâtiments.

Le parti architectural et urbain du projet est de proposer un langage commun à l'ensemble de ces constructions tout en leur affectant une identité qui sera propre à chaque quartier. Le principe premier sera un **habillage extérieur blanc** qui unifiera volumes et façades. Puis **par touches de couleurs**, sur les balcons, les fonds de loggias ou sur les pare-vues, ces façades s'animeront en créant une identité propre à chaque quartier.

Axe de part et d'autre de la rue René Arcos



Le végétal constitue actuellement le premier lien dans le paysage du Mont-Mesly. Un nouveau lien sera créé qui, ajouté à l'enveloppe blanche, sera le fil conducteur de cette réhabilitation d'envergure : un **nouvel élément architectural** (pré-cadre coloré) sera disposé ponctuellement sur les façades des immeubles. Ainsi, le regard ne sera pas arrêté par des changements trop marqués de couleur mais plutôt par des touches ponctuelles vues au travers des frondaisons des arbres.

Parfois au droit des halls d'accès, sur quelques pignons ou en fond de loggias, seront disposés des apports plus importants de **couleurs**. Dans les soubassements les plus accessibles et autour des halls, il sera disposé un **matériau de qualité** de type briquette de parement dans les tons brun clair (taupe). Les teintes pourront être dans les gammes chaudes telles que sur le quartier sud mais aussi dans des tons acidulés en dialogue avec le collègue Laplace et le végétal.

3.2 L'engagement de VALOPHIS

Le groupe VALOPHIS est engagé dans une démarche de développement durable, avec la réalisation d'un Plan Climat-Energie et un Bilan Carbone®, pour son fonctionnement et sur son patrimoine.

Ainsi, dès 2012, il a engagé d'**importantes rénovations sur 494 logements** concernant les fenêtres, l'étanchéité, l'isolation, les contrôles d'accès, les éclairages et une partie des sols et des murs dans les parties communes.

De **nombreux travaux** (budget : 16 M€) ont été réalisés afin notamment :

- d'optimiser la gestion des déchets avec la mise en place de conteneurs enterrés
- de changer des réseaux d'alimentation et d'évacuation d'eau et de gaz
- de remplacer des équipements sanitaires et des chauffe-bains
- d'adapter 28 logements pour les personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs, en 2014, **des études** ont été lancées pour des constructions performantes (réglementation thermique

*Réhabilitation de 494 logements
par VALOPHIS au Mont-Mesly*



2012 – 10%) dans le quartier du Mont-Mesly (secteur des Emouleuses) et dans celui du Petit Pré, où les travaux de démolition et d'aménagement ont commencé. Ces immeubles seront raccordés au réseau de chaleur de Créteil.

Différentes actions d'accompagnement ont été menées auprès des locataires du Mont-Mesly :

- Installation d'un appartement pédagogique avec des ateliers animés par des associations locales, autour des éco-gestes.
- Accueil des nouveaux locataires par les gardiens : promotion d'un message de développement durable et distribution de bandes dessinées sur les éco-gestes dans le logement.
- Une mission de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) animée par l'Association pour le Couple et l'Enfant du Val de Marne a consisté en un porte-à-porte sur les immeubles des rues Clavisis et Aldebert afin de recueillir l'avis des locataires sur les travaux et nouveaux équipements des logements et les sensibiliser à la tenue d'ateliers collectifs.
- 400 visites en porte à porte réalisées dans les immeubles non réhabilités pour rappeler

les bons gestes sur la sécurité gaz et le remplacement régulier des flexibles.

De plus, VALOPHIS a livré en 2013 une construction neuve dans le secteur sud de 70 logements labellisés HPE 2005 (Haute Performance Energétique). Désormais, la livraison des logements s'accompagne d'une information des nouveaux locataires aux spécificités de l'immeuble et de son fonctionnement, en intégrant des fiches adaptées dans le livret d'accueil et en mettant en place un logement pédagogique équipé d'affichettes rappelant les bons gestes.

*ZAC des Sarrazins –
Immeuble de 70 logements labellisé HPE 2005*



4. LA MOBILITÉ ACTIVE

Créteil continue à favoriser le développement de nouveaux projets de transports en commun, des modes de circulations douces et accompagne la montée en charge de l'utilisation des véhicules électriques Autolib'.

La ville se trouve au cœur d'un important nœud routier et dispose d'un réseau de transport dense : 4 stations de métro dont la récente station de métro « Créteil Pointe-du-Lac », 11 lignes de bus dont 2 lignes en site propre (TVM et TCSP) pour 188 stations desservies, 7 lignes d'autres transporteurs, et enfin 2 stations de RER dont le pôle intermodal à Pompadour mis en service fin 2013.

Celui-ci se compose d'un bâtiment sur pilotis abritant le hall voyageurs, des locaux d'exploitation et un bâtiment technique ainsi qu'une passerelle piétonne entre la station de TVM et le RER D. La gare est accessible par un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite. Une piste cyclable ainsi que des stationnements vélos complètent le dispositif.

STATISTIQUES 2014

- 16 TRAINS PAR SENS AUX HEURES DE POINTE LE MATIN
- 4 300 VOYAGEURS AUX HEURES DE POINTE LE MATIN
- 30 000 VOYAGEURS PAR JOUR.

4.1 De nouveaux projets majeurs de transports en commun

- le **Téléval** est un projet de téléphérique urbain reliant Limeil-Brévannes, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges au métro Pointe-du-Lac, à l'horizon 2016-2018.

L'accès à la gare de Créteil-Pompadour



- **Le Projet Est TVM** a vocation de relier l'est du département du Val-de-Marne au TVM. Sur Créteil, l'Est TVM reprendra le trajet de l'actuelle ligne 317 puis passera par l'avenue de la Brèche, l'avenue de la France Libre, l'avenue des Compagnons de la Libération et enfin la rue René-Arcos pour rejoindre les abords de la place de l'Abbaye. La réalisation de cette infrastructure n'est toutefois pas envisagée avant les années 2018 -2019.

- **Le futur métro « Grand Paris express »** doit voir le jour en 2020 avec une gare à Créteil-l'Echat (correspondance avec la ligne n°8) et une autre à Vert-de-Maisons (correspondance avec le RER D).

- **La nouvelle gare de Créteil-l'Echat** constitue un projet-clé pour la ville. Les enjeux seront d'encourager l'intermodalité, mais également de développer le transport alternatif sur le quartier, comme les voitures ou vélos en libre-service.

Construite le long de la rue Gustave-Eiffel, elle intègrera des enjeux environnementaux : raccordement au réseau de chauffage urbain, éclairage naturel des quais grâce à des puits de lumière et récupération des eaux pluviales.

La nouvelle gare de Créteil-l'Echat (document d'étude Agence Nicolas Michelin et Associés®)



La future passerelle de la Tégéval



- **La Tégéval** : cette « promenade verte » aménagée pour les piétons, les personnes à mobilité réduite et les cycles devra au terme de quinze années de travaux traverser huit communes, de Créteil à Mandres-les-Roses.

Une première phase de travaux a été réalisée en 2014 et a porté sur le réaménagement d'un parking d'une quarantaine de places en limite de l'avenue Magellan. Cette intervention va permettre de rendre à la nature la partie en impasse de la route de la Pompadour. La prochaine étape dont le démarrage est prévu courant 2015 portera sur la création de la passerelle au-dessus de la RN 406.

4.2 Des circulations douces

Un **schéma directeur des circulations douces** adopté fin 2013.

Etabli en concertation avec la ville de Créteil, il sera progressivement mis en œuvre au cours des prochaines années.

• DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

La ville de Créteil dispose déjà de **nombreux aménagements favorisant les modes actifs** (cycles et piétons) comme les pistes ou bandes cyclables, **les double-sens cyclables**, les voies piétonnes, les zones 30 et les zones de rencontre

La ville de Créteil a mené une action volontariste pour l'application du Code de la route, avec la mise en place depuis le 1er juillet 2010 de doubles sens cyclables dans 22 rues en zone 30, l'aménagement de zones de rencontre (centre ancien et quartier des Bleuets) et un double sens cyclable en zone 50 dans la rue du Général Sarrail.

Les principales réalisations 2014 ont porté sur l'amélioration de la signalétique vélo dans le quartier du Palais, la peinture de la piste cyclable le long du CHU Henri Mondor et l'aménagement d'îlots centraux sur la rue Matisse.

Par ailleurs, 88 dispositifs d'accroche-vélos supplémentaires ont été installés en 2014.

Rénovation de la piste le long de Henri Mondor



Nouveaux accroche-vélos devant l'école de musique Marcel Dadi



• CRISTOLIB', LE VÉLO EN LIBRE-SERVICE

Les 10 stations de vélos Cristolib' ont été mises en place en avril 2010. Ce service de location avec une demi-heure gratuite comprend 130 vélos et 254 points d'accroche et est accessible 24h/24, selon plusieurs formules (voir site : www.cristolib.fr).

En 2014, 1 213 personnes se sont abonnées, dont 61 abonnements « Longue durée » et 5 277 trajets (30 481 depuis la mise en service) ont été recensés. Les 4 stations les plus fréquentées sont respectivement celles du rond-point de l'Hôtel de Ville, du mail des Mèches au niveau de l'université, de la RD19 face au CHU Henri Mondor et celle du quartier de la Pointe du Lac.

Afin d'éviter les vols ou dégradations de vélos, des potelets de protection ont été installés sur deux stations à savoir : mail des Mèches et Europarc.

Station de Cristolib' près de l'UPEC



4.3 Autolib', le service de voitures électriques en partage

En 2012, a été mis en place un système innovant de voitures électriques en auto-partage. Il permet également aux particuliers de recharger leur voiture électrique (voir site : www.autolib.fr).

19 stations sur voirie sont en service. Un kiosque d'information est installé à la station du centre commercial Créteil Soleil, avec une borne d'abonnement.

En 2014, l'utilisation des Autolib' était en augmentation avec : 30 639 prises de véhicules et 31 460 déposes de véhicules, 478 abonnés « Longue durée » actifs au service à fin décembre 2014.

Une voiture électrique Autolib'



5. LA PRÉSERVATION DE

LA BIODIVERSITÉ

L'engagement de la ville en faveur de la biodiversité - 2ème finalité du développement durable - est concret depuis de nombreuses années. Labellisée « Quatre fleurs » depuis 1984, Créteil a été reconnue parmi les communes les plus vertes de France, compte tenu des méthodes horticoles utilisées, la multiplicité de ces actions en faveur de la biodiversité et du nombre de jardins familiaux.

Des espèces emblématiques de la préservation ou du retour de la biodiversité ont été recensées sur le territoire cristolien, telles que le héron Blongios et le butor étoilé (deux espèces protégées), des d'abeilles solitaires dites « Andrènes » ou encore des orchidées sauvages.

5.1 Des méthodes horticoles durables pour les espaces verts

- LA PLANTATION DE BULBES NATURALISABLES

Au nombre de 80 000, ces plantes restent en terre et reflorissent ensuite, soit dans

La biodiversité au bord du lac



des massifs de plantes vivaces, soit dans des zones de pelouse.

- LA RÉDUCTION DES DÉCHETS VERTS

Les tondeuses « mulching » qui broient sur place les coupes de gazon sont de plus en plus utilisées. De même, les copeaux de bois issus des broyures de taille lors des élagages permettent le paillage au pied des arbustes dans les massifs.

- LA GESTION EXTENSIVE DE CERTAINES PELOUSES

Il s'agit de **diminuer la fréquence de tonte des pelouses** ou de la remplacer par du fauchage. On laisse la végétation pousser tout en contrôlant l'apparition éventuelle de plantes invasives (comme l'Armoise ou la Renouée du Japon). Les graminées indésirables sont ensuite fauchées une à deux fois par an, ce qui les affaiblit et permet aux plantes à fleurs sauvages de se développer.

- LA VÉGÉTALISATION DES PIEDS D'ARBRE

Cette technique qui consiste à faire pousser la **végétation aux pieds des arbres** a de

Exemple de prairie naturelle



Exemple de pied d'arbre végétalisé



nombreuses vertus : elle participe de la protection du système racinaire de l'arbre au sol, contribue à l'embellissement du pied, permet de contenir le développement d'herbes indésirables, évite le tassement et l'érosion de la terre, favorise la perméabilité et la pénétration de l'eau dans le sol et sert d'abri aux précieux insectes auxiliaires (coccinelles et pucerons).

• L'UTILISATION D'ENGRAIS VERTS

Certaines plantes possédant des vertus agronomiques sont semées dans une parcelle. A la fin de leur cycle, ces plantes appelées « engrais verts » sont broyées en place et réincorporées au sol. Cette culture temporaire permet de préparer le sol à accueillir la culture suivante (massif d'arbustes, massifs de fleurs annuelles ou vivaces, rosiers....) en l'enrichissant.

• LA RÉDUCTION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Les jardiniers n'utilisent plus de désherbants sur les pelouses, ni d'insecticides ou d'engrais minéraux dans les espaces verts ouverts au public. Le parc des sports et le cimetière sont eux engagés dans une démarche de réduction.

5.2 De multiples actions

Depuis 10 ans, la manifestation « **Parcs et jardins en fête** » réunit de nombreux partenaires autour d'une thématique annuelle. Organisée au mois de septembre, elle s'inscrit dans le cadre des journées européennes du patrimoine et permet d'organiser des rencontres, des parcours, des ateliers et de nombreuses animations au parc Dupeyroux, véritable écrin de verdure. L'édition 2014 a rassemblé plus de 5 500 visiteurs.

Le service des Parcs et Jardins a initié un **partenariat pédagogique avec plusieurs écoles** (Allezard, Eboué, Defferre, Guiblets, Mendès France, Monge) notamment autour du thème du jardinage naturel. Le développement de potagers pédagogiques a été accompagné par la mise en place de récupérateurs d'eau potable dans trois écoles (Allezard, Beuvin et Mendès France).

65 nichoirs pour oiseaux ont été installés sur une dizaine de sites.

3 ruches sont installées au parc municipal Dupeyroux. D'autres ruches ont pris place à Créteil sur le bâtiment de La Poste

Parcs et jardins en fête



Exemple de potager pédagogique



(Plateforme courrier), au cœur de la Base de loisirs et sur un immeuble du quartier des Bleuets, soit un total de 13 ruches sur la ville.

Dès 2009, la ville a adopté la « **charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels** », pour mettre en œuvre des actions de préservation du patrimoine naturel et intégrer la biodiversité dans sa politique locale d'aménagement.

En 2013, la charte cristolienne : « **Jardinier durable** » a été créée afin de favoriser des pratiques de jardinage plus durables. Cette charte s'applique nécessairement aux utilisateurs des jardins familiaux et aux participants du **concours « des balcons et maisons fleuris »** qui récompense chaque année les jardiniers amateurs.

UNE OPÉRATION INÉDITE : LA RÉCUPÉRATION DES SAPINS DE NOËL

Depuis 2 ans, les Cristoliens sont invités à déposer leurs sapins naturels dans l'un des points de collecte aménagés à cet effet. Ils sont ensuite transformés en paillage pour enrichir le sol des massifs de la ville.

Affiche « recyclez vos sapins de Noël »

Recyclez vos sapins de Noël

APRÈS LES FÊTES OFFREZ UNE SECONDE VIE À VOTRE SAPIN



du vendredi 26 décembre 2014 au vendredi 30 janvier 2015

**Déposez vos sapins naturels et pas artificiels
dans l'un des douze points de collecte.**

Ils seront transformés en paillage pour enrichir le sol des massifs de la ville.

5.3 De nouveaux jardins familiaux

Créteil dispose de 101 parcelles de jardins familiaux réparties sur de nombreux sites, dont certaines sont accessibles aux personnes à mobilité réduite : quartier des Bordières (38 parcelles de 100 m²), avenue Laferrière (14 parcelles de 150 m²), rue de Brie (4 parcelles de 130 m²) et rue du Petit Bois (3 parcelles de 130 m²) et plus récemment : **rue des Vignes** (20 parcelles de 120 m²), **rue des Caillotins** (10 parcelles de 120 m²), **La Habette** (12 parcelles de 120 m²).. Sur les derniers sites livrés dans le quartier du Mont-Mesly, les nouveaux jardiniers sont tous signataires de la charte « Jardinier durable » et disposent d'un récupérateur d'eaux de pluie pour arroser leurs plantations et d'un composteur pour recycler leurs déchets verts.

Par ailleurs, un jardin partagé, d'une surface totale de 1 314 m², est installé dans le quartier des **Coteaux du Sud** (à l'angle des rues Victor Schœlcher et des Corbières), dont la gestion a été confiée à l'association EMMAUS.

A cela s'ajoutent les jardins familiaux gérés par « la Ligue du Coin de Terre » rue de la Prairie et rue des Ecoles.

Jardin familial rue des Vignes



6. LA GESTION

DE LA RESSOURCE « EAU »

Créteil est attentive à la gestion des ressources telle que l'eau, à travers la gestion de son réseau d'eau potable, mais aussi le traitement des eaux pluviales et usées.

6.1 Une ville où l'eau est naturellement présente

Le lac de Créteil s'étend sur 42 hectares au sud de la ville. Il favorise la biodiversité locale et accueille une faune aquatique diversifiée. Il ne connaît pas de pollution organique notable, des contrôles étant régulièrement réalisés par le Département du Val-de-Marne. L'eau du lac est également utile pour l'arrosage des pelouses de la Base de loisirs et du quartier de l'Hôtel de ville. Ainsi, 33 167 m³ d'eau non potable ont été utilisés pour l'arrosage des espaces verts publics.

Créteil bénéficie également de la présence de deux bras de la Marne, la Marne navigable et le Bras du Chapitre, qui font l'objet d'un suivi particulier par le syndicat Marne Vive.

La commune est intervenue sur l'îlot des Coucous avec des travaux pour maintenir et consolider les berges avec des techniques de génie végétal ainsi que pour assurer

une valorisation écologique et paysagère du site. Les protections ont aujourd'hui été retirées et la renaturation de cet îlot se poursuit.

Bords de Marne





6.2 Un réseau d'eau potable performant et une eau de qualité

Dès 2007, un **contrat de délégation pour un service de production et de distribution de l'eau potable** conclu entre la ville et la Lyonnaise des Eaux (pour une durée de quinze ans) prévoit des dispositions liées au développement durable et aux économies d'eau. Ce contrat institue de **nouvelles modalités de gouvernance et de contrôle** et constitue une référence nationale, en termes de modernisation des relations entre un délégataire et une collectivité. Ses principales dispositions sont les suivantes :

- un **comité de suivi** trimestriel réunissant des représentants des élus, des services de la ville, de Lyonnaise des Eaux et des usagers
- un « **fonds de performance** » visant à valoriser ou sanctionner le délégataire en fonction de son niveau de performance technique, mesuré par des indicateurs,
- un « **fonds de solidarité** » pour des actions d'éducation à l'eau et de solidarité
- la mise en place de la **relève** à distance des compteurs.

Grâce aux économies réalisées ces dernières années (- 16% depuis 2008), l'augmentation attendue de la facture d'eau des Cristoliens a pu être limitée : 2,04 €/m³ en 2013 au lieu de 2,01 € en 2012.

CHIFFRES CLEFS 2013

5 325 clients desservis

5 173 176 m³ facturés

93,9 % rendement du réseau de distribution

126 570 ml de réseau de distribution en eau potable

100 % en conformité au niveau de la qualité de l'eau

6.3 Le traitement des eaux pluviales et usées

La ville se situe dans la zone de collecte des eaux usées du syndicat interdépartemental d'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAPP), et plus particulièrement de l'usine d'épuration « Seine amont » située à Valenton.

La collecte des eaux se fait essentiellement par un réseau communal séparatif (83,70 km de réseaux pour les eaux pluviales et 77,31 km de réseaux pour les eaux usées) auxquels s'ajoutent 5,24 km de réseaux unitaires, encore existants dans des quartiers anciens.

Les **eaux pluviales** trouvent leur exutoire :
- en Seine par l'intermédiaire de deux ouvrages départementaux, l'ouvrage XV sous la RD 60 (et son extension du Ru de Gironde) et l'ouvrage du Mail des Mèches
- en Marne ou dans le bras du Chapitre, soit par des collecteurs départementaux des RD 19 et RN 186, soit par des canalisations communales se rejetant dans ces rivières après traitement (chambres de dessablement).

Chaque année, Créteil réalise d'importants travaux pour améliorer le réseau d'assainissement : mise en réseau séparatif et réhabilitation (notamment dans les secteurs de la place de l'Abbaye, de l'avenue de Brèche et de la rue Saint Simon), vérification et entretien, curage systématique, curage et lavage des avaloirs, des grilles et des siphons, nettoyage des berges du lac

et des canalisations et vérification de la conformité des raccordements au réseau. La ville poursuivra son programme d'accompagnement des travaux de mise en conformité du réseau d'assainissement avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

En 2013, le prix du service de l'assainissement s'est élevé à 2,21 € TTC/m³ (2,00 € TTC/m³ en 2011).

Travaux d'assainissement rue Saint Simon



7. UN CADRE DE VIE PROPRE

ET AGRÉABLE

Aux côtés de la ville de Créteil, la Communauté d'agglomération Plaine centrale met tout en œuvre pour rendre agréable le cadre de vie, que ce soit dans le domaine des déchets ou de celui de la propreté urbaine.

7.1 Une collecte et un traitement des déchets optimisés

La Communauté d'agglomération Plaine centrale organise la collecte sélective et le traitement des déchets ménagers et assimilés.

• DU TRAITEMENT À LA VALORISATION DES DÉCHETS

Après leur tri, les déchets issus de la collecte sélective (emballages, verre, papier et journaux/magazines) sont évacués vers des filières de recyclage adaptées, via le centre de tri de Limeil-Brévannes.

Les déchets ménagers résiduels sont traités par le centre de valorisation énergétique

des déchets Créteil Incinération Energie. Celle-ci fournit de l'énergie sous forme d'électricité à EDF mais également de la chaleur, grâce au raccordement avec le réseau de chauffage urbain.

Les déchets non incinérables (déchets de grande taille) et non valorisables (déchets mêlés) sont évacués au centre d'enfouissement technique de Soignolles-en-Brie (77).

En 2013, la répartition entre les différents modes de traitement reste satisfaisante, malgré des dysfonctionnements dans les apports en déchèteries :

17 %
VALORISÉS
AU NIVEAU DE
LA MATIÈRE

25 %
DÉCHETS
ENFOUIS

58 %
INCINÉRÉS
AVEC
RÉCUPÉRATION
D'ÉNERGIE



- DES BENNES ZÉRO ÉMISSION CO2

Pour lutter contre les pollutions atmosphériques, 4 bennes électriques ont été mises en place en 2013 sur Plaine centrale, dont une à Créteil. D'une autonomie de 8 heures, elles peuvent parcourir 50 km. 1 300 tonnes de CO₂ par camion et par an sont ainsi évitées.

Benne électrique



- DES COLLECTES INNOVANTES

En 2014, l'implantation de conteneurs enterrés s'est poursuivie dans les immeubles d'habitat collectif pour permettre un meilleur tri, une optimisation de la collecte et une meilleure sécurité. Ces équipements ont été mis en service dans le quartier de La Habette.

Conteneurs enterrés dans le quartier de la Habette



Par ailleurs, Plaine centrale propose aux cristoliens disposant d'un jardin des **composteurs individuels**, avec un accompagnement technique (sensibilisation et livret de conseils).

Par ailleurs, une refonte du **dispositif de collecte des encombrants** a été engagée pour améliorer le tri des déchets et augmenter les fréquences de ramassage dans certains quartiers. Fin 2015, 8 résidences à Créteil devraient bénéficier de ce dispositif.

Un **programme local de prévention des déchets, adopté en 2014**, permettra de diminuer les déchets produits. Il prévoit notamment la **mise en place de composteurs pour les déchets alimentaires dans les écoles**. Ce projet, qui participe à la lutte contre le gaspillage alimentaire, repose sur l'engagement volontaire des équipes de restauration et la sensibilisation des élèves

7.2 La propreté urbaine

La **propreté urbaine** est également une des compétences de Plaine centrale, qui est chargée du nettoyage, de l'entretien et du maintien de la propreté de l'ensemble

des voies de circulation (piétonnes et automobiles) du domaine public. D'importants moyens y sont consacrés : plus de 264 personnes, un budget de fonctionnement de 16,7 M€ par an (hors personnel) et un parc de 114 engins et véhicules progressivement renouvelés. Une expérimentation d'un procédé de désherbage par choc thermique (100 % biologique et écologique) a été menée en 2013 et 2014.

7.3 Le guide de l'animal dans la Ville

En 2014, le guide de l'animal dans la Ville a été réalisé et diffusé. Consultable sur le site de la ville, il contient des informations utiles sur les animaux de compagnie et rappelle les comportements responsables et les règles pour une cohabitation harmonieuse entre les habitants et les bêtes.



8. UNE SOLIDARITÉ RENFORCÉE

Renforcer les solidarités constitue la 3ème finalité du développement durable. Parce que la solidarité a un sens à Créteil, la ville poursuit son action sociale grâce à un CCAS dynamique et développe des initiatives pour une meilleure intégration des personnes en situation de handicap.

Comme la solidarité n'a pas de frontière, Créteil continue de renforcer des liens forts à l'internationale avec les villes jumelées.

8.1 Une véritable action sociale

A travers son Centre communal d'action sociale (CCAS), **Créteil anime une action générale de prévention et de développement social** et propose différentes activités comme l'accompagnement des personnes âgées, l'aide aux personnes handicapées, aux enfants et aux familles ou encore la lutte contre les exclusions.

Des **aides d'urgence** sont accordées dont certaines concernent **l'accès ou le maintien à la fourniture d'énergie** : des liens sont établis avec les correspondants solidarité EDF et GDF-Suez. Le CCAS gère aussi, par

convention avec le Conseil général du Val-de-Marne, le Fonds de Solidarité Habitat Energie, qui permet une prise en charge partielle des factures. En 2014, 1 829 aides à l'énergie ont été accordées pour une dépense de 176 k€.

Au total, plus de 10 500 aides financières ont été délivrées en 2014 par le CCAS, dont une partie provenant de ses fonds propres (plus de 988 K€) et une partie versée par convention avec le Conseil général du Val-de-Marne (plus de 200 K€).

8.2 L'insertion des personnes en situation de handicap

Pour mieux intégrer les personnes en situation de handicap, Créteil poursuit ses efforts. Ainsi, la ville édite régulièrement un guide pour la personne handicapée et sa famille.

Une commission d'intégration des personnes handicapées (CIPH) veille à leur intégration en termes d'information, d'accès aux lieux publics et à la vie sociale, de transport, d'éducation en milieu ordinaire, de travail et de logement.

Au terme d'un diagnostic d'accessibilité de la voirie et des espaces publics et d'une phase de concertation, le plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (Pave), rendu obligatoire par la loi du 11 janvier 2005, a été approuvé en 2013. Ce document vise à programmer des travaux de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics sur les prochaines années.

La ville de Créteil travaille actuellement à la préparation de ses agendas d'accessibilité programmée (Ad'AP), instaurés par l'ordonnance du 26 septembre 2014. Ceux-ci imposent aux gestionnaires d'établissements recevant du public de s'engager sur des travaux d'accessibilité sur une période donnée.

En 2014, plus de 110 000 € ont été consacrés à des travaux de mise en accessibilité de l'avenue du Général de Gaulle, de l'avenue de la France Libre et du secteur des Bleuets.

Enfin, pour les enfants en situation de handicap dans les activités péri et extra scolaires, une commission veille :

- à l'intégration des enfants en situation d'intégration de 3 à 17 ans dans les

Un exemple de place de parking réservée aux personnes en situation de handicap



différentes structures d'accueil de la ville, gérées par la direction de la jeunesse

- à l'accompagnement des professionnels de l'animation afin de permettre l'intégration de ces enfants dans les meilleures conditions
- à la sensibilisation au handicap de l'ensemble des enfants et des jeunes qui fréquentent les structures par la mise en place d'actions, d'activités et de partenariats tout au long de l'année.

8.3 La solidarité internationale

• LE JUMELAGE AVEC D'AUTRES VILLES À TRAVERS LE MONDE

La ville de Créteil est jumelée avec huit villes : Kyriat-Yam (Israël), les Abymes (Guadeloupe), Salzgitter (Allemagne), Falkirk (Ecosse), Cotonou (Bénin), Mataró (Espagne), Gümri (Arménie) et Playa (Cuba).

En partenariat avec les services municipaux, les associations et les établissements scolaires, le Comité de Jumelage de Créteil (CJC) est l'interlocuteur privilégié pour la mise en œuvre des projets avec les villes jumelées.

• UNE OUVERTURE SUR LE MONDE POUR LES JEUNES CRISTOLIENS

Le CJC contribue à l'initiation des jeunes à la mobilité et à l'apprentissage interculturel à travers :

- les échanges entre établissements scolaires avec les villes jumelées (correspondance par internet et organisation de séjours dans les deux pays)
- les rencontres entre professionnels de la jeunesse, et organisations d'échanges entre jeunes des villes jumelées
- la semaine de l'Europe du Réseau Information Jeunesse permettant aux jeunes de découvrir les cultures d'autres pays
- la participation au programme européen «Erasmus+», qui soutient les échanges de jeunes, ainsi que leur participation à la vie démocratique
- l'accompagnement des jeunes à l'international, en aidant des étudiants cristoliens à trouver des stages et des hébergements dans les villes partenaires, mais aussi en accueillant des étudiants venant de villes jumelées.

• JUMELAGE: ÉCHANGES ET PARTAGE

Récemment, le CJC a accueilli une responsable municipale de l'organisation de fêtes et cérémonies de la ville des Abymes qui a passé 10 jours d'immersion à Créteil au moment de la préparation de Jour de fête Celle-ci a pu collaborer avec des services municipaux et rencontrer différentes structures cristoliennes qui s'investissent dans la fête de la ville, telles que la Compagnie des Mistons, les MJC, et les centres socioculturels,. Suite à ces rencontres, des projets entre Créteil et les Abymes autour d'événements festifs se développeront.

Une classe européenne du lycée Léon Blum a été accueillie par un lycée de Falkirk, dans le cadre du E-Twinning.

25 collégiens de Falkirk ont participé aux animations de Jour de fête avec leurs correspondants du collège Plaisance, avec qui ils ont partagé des moments studieux et conviviaux.

Pour faire suite à la participation de jeunes cristoliens au projet « L'aventure dans la nature » qui a eu lieu à Salzgitter et dans les

J U M E L A G E S

montagnes du Harz en juillet 2013, leurs correspondants allemands ont été accueillis pour un projet proposé par la direction de la Jeunesse intitulé « Créteil-Salzgitter : l'aventure continue » qui s'est déroulé en août 2014, à Créteil et en Normandie. Ce projet a été soutenu par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse.

Créteil-Salzgitter : l'aventure continue



9. ACCOMPAGNER

TOUS LES ÂGES DE LA VIE

A Créteil, la solidarité entre générations est une priorité : qu'il s'agisse dans les domaines de la politique de la ville, de la santé, de la petite enfance, de la culture, du sport ou encore des personnes âgées.

9.1 Le nouveau contrat de ville

Un nouveau cadre stratégique de la politique de la ville est en cours de définition : le **contrat de ville 2015-2020**. Il cible trois quartiers identifiés comme prioritaires à Créteil : Mont-Mesly/La Habette/Coteaux du sud, Petit Pré-Sablières et les Bleuets. Le secteur Haut du Mont-Mesly/La Habette est également concerné par un nouveau projet de renouvellement urbain et bénéficiera du soutien de l'ANRU (voir § 2.1).

Ce dispositif a pour objectifs de réduire les écarts de situation entre ces quartiers et les autres dans trois domaines : le développement urbain, le développement de l'activité économique et de l'emploi, et la cohésion sociale. Il s'agit d'améliorer significativement les conditions de vie des habitants concernés. Une attention particulière sera portée sur l'accès et le maintien de l'emploi, la création de commerces de proximité, l'accès aux activités sportives et de loisirs et l'égalité hommes / femmes.

Fin 2014, un **diagnostic des quartiers et une concertation** avec les principaux acteurs publics et privés ont été réalisés. Une convention-cadre a été adoptée par

le Conseil municipal (ainsi que le Conseil communautaire) en décembre 2014, et signée avec l'Etat, les deux autres communes membres de Plaine centrale et la ville de Bonneuil-sur-Marne : elle fixe 12 objectifs stratégiques et 35 objectifs opérationnels et sera déclinée au 1er semestre 2015 en plan d'actions, mobilisant les crédits des divers partenaires.

9.2 Le contrat local de santé

La ville de Créteil s'est engagée dans l'élaboration d'un contrat local de santé depuis 2012. Ce contrat, cosigné par l'Agence régionale de Santé et la Préfecture du Val-de-Marne, fixera les priorités pour les cinq années à venir afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, en assurant un égal accès à la prévention et aux soins à tous les habitants.

Un diagnostic a été élaboré afin de mieux connaître les forces et les faiblesses du territoire en matière de santé, associant l'ensemble des acteurs concernés. Ce travail de concertation a permis de dégager des grandes orientations prioritaires autour de thématiques comme l'accès aux soins et à la prévention, la santé mentale, la santé des enfants et des adolescents, la santé des

personnes âgées et à mobilité réduite, la prévention et le dépistage des cancers, etc. Le contrat local de santé devrait être signé dans le courant de l'année 2015.

9.3 La petite enfance

Créteil propose une diversité d'accueil pour les enfants âgés de 3 mois à 3 ans avec 9 crèches collectives et une crèche familiale. Les 3 haltes garderies proposent un accueil occasionnel, sur des temps courts. Au total, 671 places sont offertes.

Le CCAS de Créteil met en place de nombreuses actions en direction des enfants et de leur famille pour une meilleure prévention nutritionnelle et bucco-dentaire. L'accent est mis sur les rythmes alimentaires, une alimentation équilibrée et la pratique régulière d'activités physiques.

Une action de prévention bucco-dentaire est organisée par le service Prévention santé. Elle concerne tous les enfants scolarisés en élémentaire et les grandes sections de maternelle. Des actions d'information et de sensibilisation, des ateliers de brossage des dents sont mis en place par une équipe pluridisciplinaire (animatrices de prévention, chirurgiens-dentistes et diététiciennes) auprès des enfants, du personnel pédagogique et des parents.

Un fruit pour la récré : cette action concerne 23 établissements scolaires situés en ZEP (zone d'éducation prioritaire), REP (Réseau d'éducation prioritaire) et ZUS (Zone urbaine sensible). Les enfants peuvent goûter une fois par semaine des fruits de saison ou des légumes, frais ou transformés (soupes ou jus). En 2014, ce sont plus de 12 tonnes de fruits et légumes de 21 variétés différentes qui ont été distribuées.

L'initiative « L'assiette en marche » permet, durant un mois, de mettre en place toutes sortes d'animations pour que chacun devienne acteur de sa santé en partenariat avec les autres services municipaux, les équipements socioculturels, les Instituts Médico Educatifs, les écoles, et différentes

Affiche l'assiette en marche



associations. De la fête des haltes garderies au marché du Mont-Mesly, des milliers de cristoliens sont associés à cet évènement.

9.4 La culture à la portée de chacun

La politique culturelle de la ville participe du projet de développement durable. Elle est particulièrement active sur deux axes : la cohésion sociale et la solidarité entre les générations ainsi que l'épanouissement de tous les êtres humains.

En effet, elle a pour objectif de favoriser l'égal accès de tous à la culture ainsi que de valoriser la diversité culturelle ; elle vise un mode de gouvernance favorisant la gestion associative des équipements socioculturels sur son territoire. Enfin, elle se caractérise enfin par le développement d'une logique de réseau partenarial entre tous les acteurs sociaux et culturels locaux.

- EN 2014, DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS ET PROJETS CULTURELS

- Le forum de la culture le 6 septembre, valorise les ressources culturelles locales et de rencontres entre le public, les

Parcours à travers les quartiers de la ville



équipements culturels de la ville et les associations œuvrant dans le domaine artistique et socioculturel.

- **Jour de fête** en juin, évènement fédérateur de la ville réunit les équipements culturels de la ville et les associations.

- **Les actions culturelles de proximité** visent à développer des dynamiques culturelles et à accompagner la rénovation urbaine à l'échelle des quartiers.

- **Des actions de valorisation du patrimoine cristolien** ont été poursuivies : journées du patrimoine, parcours à travers les quartiers de la ville (en lien avec divers évènements culturels, des projets de rénovation urbaine - les Bleuets - et pour valoriser le patrimoine naturel du lac et des bords de Marne).

Des actions spécifiques ont été menées en direction du jeune public (conseil municipal des enfants et centres de loisirs des préadolescents), de publics en difficulté sociale (femmes en cours d'alphabétisation, jeunes déscolarisés, collégiens exclus) et de structures en lien avec les familles (cafés des parents en milieu scolaire). Enfin, quatre nouvelles cartes postales ont été éditées.

- Créteil encourage les **projets culturels des jeunes cristoliens** à travers plusieurs dispositifs : «Créteil soutient la créativité», pour les 18/30 ans ; «Créteil en scène», pour repérer, accompagner et valoriser les groupes et artistes de musiques actuelles.

- **Des actions culturelles liées à la culture scientifique** (conférence, exposition «art et science» et ateliers «planétarium») ont été proposés au grand public autour de la Fête de la Science en collaboration avec l'UPEC, le CNRS et le centre Madeleine Rebérioux.

• LE SOUTIEN AUX STRUCTURES ASSOCIATIVES SOCIOCULTURELLES

La **Maison des Arts de Créteil (MAC)** labellisée scène nationale est un lieu de production et de diffusion artistique pluridisciplinaire dans les domaines de la culture contemporaine. Depuis 2013, cet équipement est sous la responsabilité de la Communauté d'agglomération Plaine centrale.

Le **Centre chorégraphique national de Créteil et du Val-de-Marne** assume une mission de création et de diffusion de la danse, d'accompagnement artistique de jeunes compagnies, de formation et

d'actions de sensibilisation.

L'association des **Cinéma du Palais** développe une programmation riche et diversifiée, permettant de proposer des films dès leur sortie nationale ou des films classiques relevant du patrimoine cinématographique. Elle accueille 70 000 spectateurs chaque année.

Les **dix équipements socioculturels, maison des jeunes et de la culture (MJC) et centres sociaux** assurent des actions d'animation et d'éducation populaire en direction de tous : plus de 60 ateliers d'enseignements artistiques (danse, arts plastiques, musique, cirque...) sont proposés dans les 5 MJC et plus de 30 actions sont développées par les 5 centres sociaux. Deux ludothèques, un studio de répétition et d'enregistrement de musiques actuelles et une salle de cinéma, La Lucarne, complètent ce dispositif.

Enfin, **de nombreuses autres associations culturelles** développent leurs activités, avec le soutien de la ville : une vingtaine de compagnies théâtrales, une quinzaine d'associations musicales ou de chant choral, et plusieurs associations de danse. Créations et diffusions artistiques, ateliers de pratiques amateurs y sont proposés.

9.5 Le sport pour tous

Créteil mène une politique sportive alliant **sport de haut niveau et sport pour tous** à travers des infrastructures de qualité dans tous les quartiers. Dans le domaine du sport, la démarche de développement durable a pour objectif de **satisfaire les besoins nécessaires à la pratique sportive, mais également de lutter contre l'exclusion** sous toutes ses formes.

La ville de Créteil est sportive : 9600 adhérents à des activités pour la saison 2013/2014.

• LES INTERVENTIONS DES ÉDUCATEURS SPORTIFS EN MILIEU SCOLAIRE

Toutes les classes élémentaires, soit près de 5 600 élèves, bénéficient d'**une heure de sport par semaine**, fixée en coordination avec l'Education nationale et l'enseignant. 40 éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS) interviennent auprès des élèves des écoles élémentaires et spécialisées, sur une douzaine de disciplines sportives, en co-animation avec les enseignants pour les sports collectifs ou individuels, les jeux

d'opposition, la natation, la voile et le VTT. Au niveau de la natation, les classes de CE2, CM1 et CM2 sont désormais intégrées dans un cycle d'apprentissage sur trois ans, ce qui se traduit par un taux de réussite plus élevé aux tests «nageurs».

• LES INTERVENTIONS DES ÉDUCATEURS SPORTIFS EN STRUCTURE DE LOISIRS ET DANS LE CADRE PÉRISCOLAIRE

Les accueils de loisirs bénéficient de **temps de sport pendant les vacances scolaires**. Les ETAPS interviennent auprès des enfants des accueils maternels et élémentaires sur diverses disciplines sportives.

Au niveau des **piscines**, les structures de loisirs disposent de créneaux permettant la mise en place de temps ludique dans l'eau. Chaque année, des stages d'une semaine sont mis en place durant les vacances d'hiver pour les enfants des accueils de loisirs élémentaires.

Enfin, **le sport a naturellement intégré les ateliers proposés le soir après l'école**, dans le cadre des **nouvelles activités périscolaires**, ainsi que durant la pause méridienne,

permettant une continuité sportive tout au long de la journée.

• SPORT ET HANDICAP : UN SOUTIEN AU QUOTIDIEN

Faciliter l'accès au sport des personnes en situation de handicap constitue une priorité, car c'est un enjeu d'intégration réelle à la vie sociale. Aussi, des manifestations sont ouvertes aux personnes handicapées, avec plus particulièrement le **challenge « Valide**

Un tournoi de badminton fauteuil



et handicapé : sportif tout simplement », dont la 13ème édition s'est déroulée le 16 novembre 2014.

Par ailleurs, les équipements sportifs et le personnel d'encadrement qualifié sont mis à disposition des institutions scolaires spécialisées.

• PARTENARIAT AVEC LES SOCIÉTÉS SPORTIVES PROFESSIONNELLES

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec la ville, deux sociétés sportives professionnelles de football et de handball participent aux actions d'intérêt général, à travers des dispositifs orientés vers la formation, l'animation, la prévention, la santé et le lien social.

• LA MISE À DISPOSITION D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La ville de Créteil détient 25 installations sportives, ouvertes au public du lundi au vendredi de 8h à 22h (hors vacances scolaires) soit un volume d'heures d'environ 99 000 heures par an. Elles accueillent en grande partie les scolaires en journée et les associations en soirée.

9.6 L'accompagnement des personnes âgées

Afin de répondre le mieux possible aux aspirations de ses aînés, la ville de Créteil a mis en place des dispositifs ainsi qu'un programme d'animations spécifiques.

Ainsi, le Centre Communal d'Action Sociale :

- les informe sur les prestations et sur les démarches à effectuer

- instruit les dossiers d'aide sociale et accorde des aides financières (secours et barèmes dégressifs pour les prestations servies)

- propose des services de soutien à domicile (aide aux tâches de la vie quotidienne, livraison de repas, soins à domicile, téléassistance, petits travaux...)

- gère quatre résidences pour personnes âgées : Marivaux, Franceschi, Halage et le Foyer Soleil des Bordières.

Par ailleurs, les clubs 3ème âge offrent un large choix d'activités culturelles ou sportives ainsi que des séjours de vacances. Tout au long de l'année, plus de 1 200 habitants chaque année bénéficient de ces prestations.

10. EDUCATION

AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Créteil s'engage pour sensibiliser petits et grands au développement durable de différentes manières : à l'occasion de la semaine nationale - temps fort de l'année -, mais également à travers l'accompagnement aux projets éducatifs, la mise en place des nouvelles activités périscolaires, mais aussi d'autres actions.

10.1 La semaine nationale du développement durable

La ville de Créteil, en collaboration avec la Communauté d'agglomération Plaine centrale, a participé pour la 7ème année consécutive à la semaine du développement durable, sur les thématiques du climat et de l'énergie.

L'exposition « Ma planète, ma maison et moi », composée d'un décor illustré représentant symboliquement les pièces d'un appartement, a montré la nécessité de changer les comportements au quotidien. Un atelier pédagogique a illustré les différentes étapes du cycle de vie d'un objet.

Un **spectacle** à Alfortville « Néo, dernier espoir de Gaïa » a rassemblé 360 enfants des accueils de loisirs des trois villes, dont Créteil. Enfin, une **visite du centre de tri** de Limeil-Brévannes a permis de découvrir les techniques utilisées pour réparer les différents types de déchets recyclables.

10.2 L'accompagnement des projets éducatifs

La ville de Créteil accompagne les établissements scolaires dans la mise en œuvre de projets liés au développement durable sous diverses formes :

« Exposition : Ma planète, ma maison et moi »



- **Classes de découverte** spécifiques sur l'environnement.

- **Classes d'eau**, qui consacrent une semaine à l'eau dans toutes les matières : durant l'année scolaire 2013/2014, 28 classes de 14 écoles cristoliennes ont participé à ce programme.

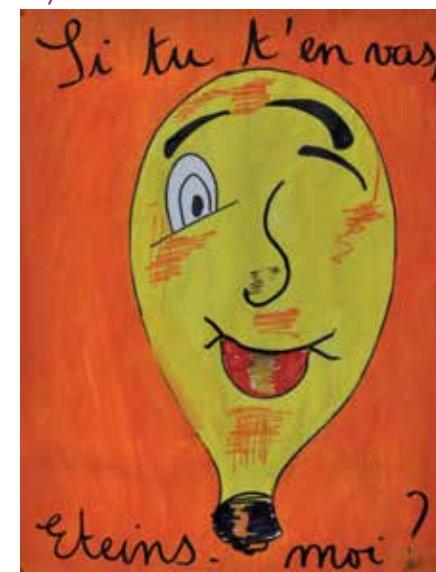
- **Projets pédagogiques** dans les écoles élémentaires et maternelles accompagnés par la direction du développement durable sur différents thèmes (les déchets, l'eau, l'énergie, la biodiversité, les éco gestes ou le compostage...) permettant aux élèves de créer un outil ou une action concrète (une

exposition, un jeu, un chant...).

- Pour 11 classes sur 5 écoles (maternelle ou élémentaire) : séances d'animations sur les thèmes des éco-gestes, l'énergie, les déchets ou le compostage

- Pour les CM1 et CM2, Plaine centrale prend en charge l'intervention de l'association Savoir Apprendre, sur « l'énergie » ou « ma ville durable » ou encore sur « le tri des déchets ». 25 classes ont été concernées pour l'année scolaire 2013/2014. Pour le 1er trimestre 2014/2015, 7 classes ont bénéficié de ces animations.

Exemple d'affiche éco-geste pour l'école Mendès-France





Par ailleurs, la ville de Créteil a accompagné la démarche exemplaire du groupe scolaire Mendès-France, qui a été récompensé en juin 2014 par le label « éco-école » pour les actions entreprises sur le tri des déchets.

- **Activités dans les structures de loisirs** portées par la direction de la Jeunesse, soutenues par la Lyonnaise des eaux (dans le cadre du fonds de solidarité) permettant d'offrir aux jeunes cristoliens des projets de découvertes d'activités nautiques (voile, canoë, paddle, régata, ...).

10.3 Des nouveaux ateliers développement durable

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et éducatifs, de **nouveaux ateliers** ont été mis en place à compter de septembre 2014. Proposés de 16h à 17h30, une fois par semaine, ils concourent au « bien grandir ensemble » des élèves et leur permettent de découvrir de nouvelles pratiques et expériences sur un cycle de 6 à 7 séances.

La thématique du développement durable est développée dans le parcours « Faisons ensemble ! » : l'objectif est **la découverte de la citoyenneté et du vivre ensemble** pour transmettre des notions et des savoir-être aux jeunes générations qui deviendront les adultes de demain. C'est avec le théâtre, la danse, le cinéma, les ateliers scientifiques ou encore les arts plastiques que les enfants se familiarisent à la citoyenneté et au développement durable pour devenir de futurs citoyens responsables et avisés.

Ainsi, tout au long de l'année scolaire 2014/2015, **plusieurs ateliers** sont proposés par des associations : création d'objets à partir d'éléments de récupération, découverte de la nature, sensibilisation aux enjeux liés à l'alimentation, création d'un film d'animation sur le développement durable, manipulations autour de l'eau, ...

Deux nouveaux ateliers sont également animés par la Direction du développement durable avec un animateur Jeunesse.

- **Atelier « Découvrons notre ville »**

Les enfants recréent leur quartier en intégrant différents éléments de la nature,

des transports, des énergies renouvelables, en utilisant des éléments recyclables du quotidien.

- Atelier « Je circule dans ma ville »

Les différents modes de transports et leurs impacts sur l'environnement sont abordés. Les avantages du vélo, à la fois écologique et bon pour la santé, sont présentés et un apprentissage « en vrai » est proposé.

L'apprentissage des règles du vélo à l'école Charles Péguy



Réalisation d'une maquette à l'école Mendès-France



10.4 Les autres actions de sensibilisation

La direction du développement durable multiplie les actions de sensibilisation tout au long de l'année : animations spécifiques en direction des enfants des accueils de loisirs (exemple : réalisation de guirlandes de papillons pour Parcs et Jardins en fête), ou encore ateliers en direction des animateurs Jeunesse.

Des animations spécifiques ont également été proposées en été 2014. Quatre groupes d'enfants des accueils de loisirs ont été

Formation des animateurs Jeunesse à la Base de loisirs



accueillis au Centre horticole de Mandres-les-Roses, pour visiter la serre, découvrir le jardin des 5 sens et participer à un atelier de rempotage.

Découverte du jardin des 5 sens du Centre horticole



Visite du Centre horticole



Les accueils de loisirs mettent également en œuvre des projets dans le domaine du développement durable autour de différentes thématiques : jardinage et respect de l'environnement mais également solidarité et intégration des personnes handicapées.

• LE MAGAZINE C'DE L'EAU

Depuis 2006, en collaboration avec la Lyonnaise des Eaux, un magazine pédagogique consacré à l'eau « C' de l'eau » est diffusé aux classes de CM1 et CM2. Il traite de manière ludique de l'eau afin de sensibiliser de manière concrète les enfants aux enjeux de la préservation de cette ressource. Un nouveau numéro a été réalisé au printemps 2014 sur l'eau dans la ville, le Mont-Mesly et le vélo à Créteil, avec un quizz pour tester ses connaissances sur l'eau (voir site : www.ville-creteil.fr/le-magazine-c-de-leau).

Magazine C'de l'eau



• UNE MALLE NATURE

Grâce au Fonds de Solidarité de la Lyonnaise des Eaux, une malle pédagogique « Billes de nature » a été réalisée par l'association Nature et Société. Elle propose aux animateurs Jeunesse des pistes d'animations autour de la nature et des activités manuelles autour de 6 thèmes : s'initier au Land Art, expérimenter l'eau, animer sous et autour des arbres, découvrir les insectes et petites bêtes, nourrir les oiseaux en hiver, se promener au bord de l'eau. Elle contient également plein de ressources documentaires et de matériels pour observer et réaliser des expériences.

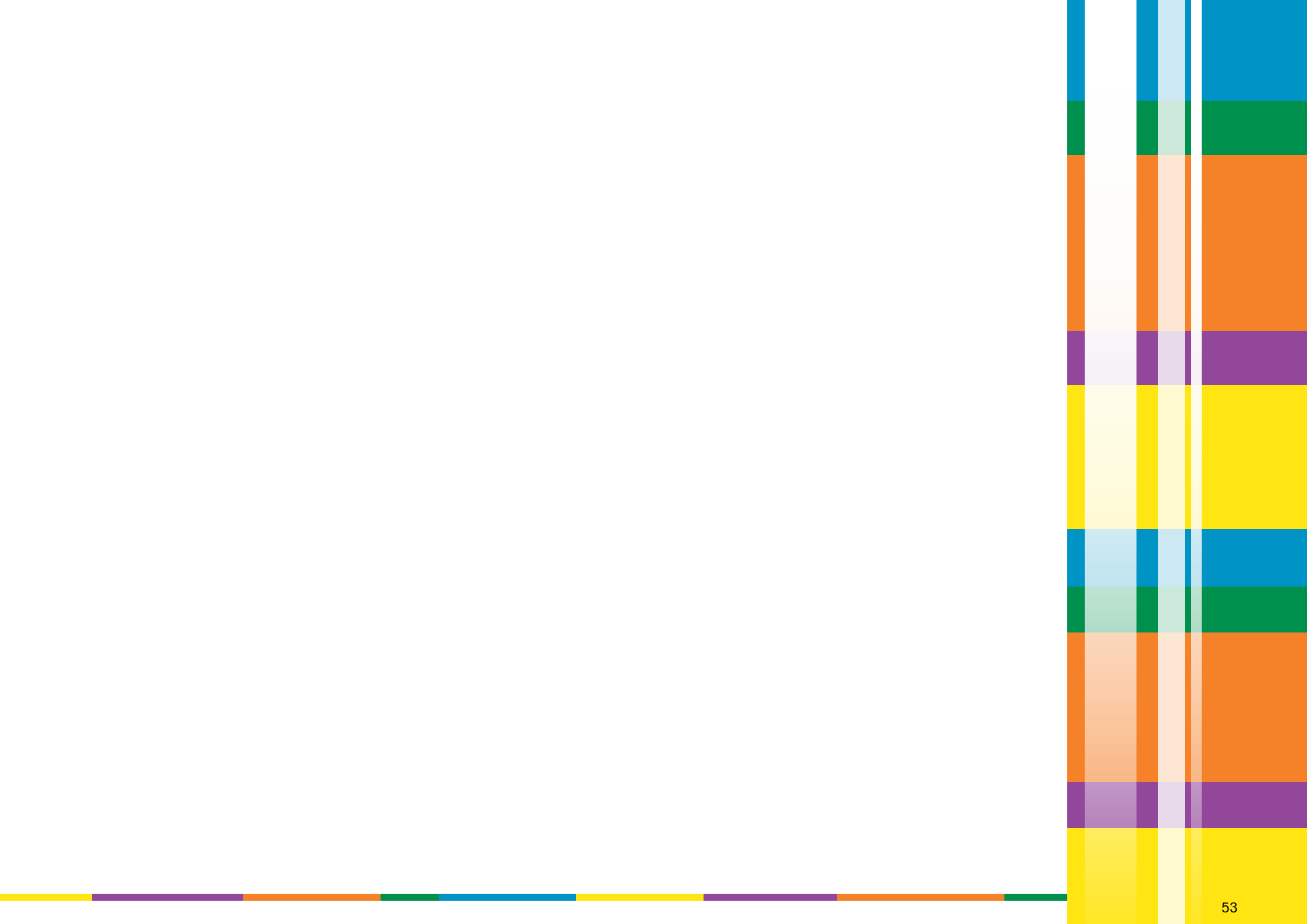
• LES COMITÉS DE QUARTIER

Enfin, les comités de quartier restent des **relais majeurs de la politique de développement durable** menée à Créteil et les thématiques choisies pour les assemblées générales sont régulièrement en lien avec le domaine. Des rencontres spécifiques ont été organisées ces dernières années, sous la forme de visites de sites (installation de géothermie, centre horticole de Mandres les Roses, usine d'incinération...), ou de réunions permettant de faire évoluer la réflexion autour des économies d'énergie et de l'écocitoyenneté.

En 2015, l'accent sera mis sur l'**implication des cristoliens dans le Plan Climat-Energie Territorial**, en s'engageant sur les éco-gestes du quotidien ou encore en créant une émulation collective, via un nouvel outil numérique.

Remise de la malle nature







DÉMARCHE INTERNE

1. LE PILOTAGE INTERNE

DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1.1 Le conseil municipal

Par ses délibérations, le conseil municipal qui compte 53 membres règle les affaires de la ville de Créteil.

Un maire-adjoint a en charge le domaine du développement durable.

Au sein de leur propre délégation (éducation, petite enfance, sports, cadre de vie, santé, jeunesse, urbanisme, démocratie locale,...), les autres élus investissent également les enjeux du développement durable.

1.2 Les directions et services municipaux

Les directions et services municipaux participent à la mise en œuvre de la politique de développement durable au sein de la collectivité, dans le cadre de leurs missions habituelles. 1 814 emplois permanents les composent auxquels s'ajoutent les 401 agents du CCAS et une cinquantaine de personnes en contrat « emplois d'avenir ».

La direction du développement durable accompagne la direction générale dans la mise en œuvre d'une politique ambitieuse dans ce domaine et les directions opérationnelles dans la prise en compte des enjeux environnementaux et sociaux dans leur fonctionnement comme dans leurs actions.

2. DES EFFORTS CONTINUS SUR LE PATRIMOINE PUBLIC

2.1 Des équipements publics exemplaires

Le patrimoine que gère la ville de Créteil est particulièrement important avec au total **250 bâtiments publics**, dont 25 groupes scolaires, 28 équipements sportifs, bâtiments culturels, 6 parkings et 3 piscines, soit un total de 293 000 m² de bâtiments entretenus.

La Maison de l'Enfance Aimé Césaire, qui comprend une crèche, une école maternelle, une école élémentaire et un accueil de loisirs, s'inscrit parmi les constructions

récentes les plus remarquables de la ville compte tenu des choix environnementaux innovants (toiture entièrement végétalisée et panneaux photovoltaïques)

Les vestiaires du stade Desmont réalisés en 2013 comportent une toiture à pans inversés avec des panneaux solaires et une cuve pour la récupération des eaux pluviales. Ils sont également couverts par une toiture végétalisée.

• LA RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE LES BUTTES

L'opération prévue est la reconstruction à neuf et par phases du groupe scolaire actuel avec maintien de l'activité scolaire pendant toute la durée du chantier. Le nouvel équipement sera un **bâtiment à énergie positive** totalisant 25 salles de classes sur 6 250 m².

Toit des nouveaux vestiaires du stade Desmont



2.2 La modernisation de l'éclairage public

Nouveau lampadaire

La spécificité du réseau d'éclairage public de Créteil est son **alimentation en haute tension** à partir de 5 postes de transformation raccordés au réseau d'EDF, dont l'avantage est un coût d'achat de l'énergie moindre. L'âge moyen du réseau est d'environ 50 ans. Sur chaque nœud du réseau, 571 transformateurs enterrés (3 200 Volts > 220 Volts) et 267 boîtes de coupure alimentent en basse tension les quelques 10 300 points lumineux sur la ville.

La **rénovation de l'éclairage public** s'inscrit dans l'objectif d'optimiser les dépenses énergétiques :

- Les ampoules à ballon fluorescent contenant du mercure (couleur blanche), qui équipent encore 31% du parc de lanternes, **sont remplacées progressivement** par des ampoules au sodium (couleur jaune) ou à iodure métallique (couleur blanche) moins consommatrices d'énergie (réduction de 100 W en moyenne) et beaucoup plus efficaces au niveau de la luminosité.

En 2014, **72 lanternes ont été remplacées**, dont 11 à Leds permettant une baisse



de puissance d'environ 36% rue Robert Legeay. De même, les luminaires « boules », sources de pollution lumineuse (60% du flux lumineux partent vers le ciel) sont remplacés par des modèles plus appropriés, d'une consommation moindre.

- **L'allumage et l'extinction de l'éclairage public sont réglés automatiquement** grâce à des interrupteurs crépusculaires. Un réglage plus fin retardé de 5 minutes à l'allumage et avancé du même temps à l'extinction permet de faire des économies supplémentaires. Toutes les lanternes remplacées sont équipées de ballasts électroniques à régulation automatique de tension, qui permettent d'abaisser la luminosité de 20% pendant une partie de la nuit.

L'éclairage public représente plus de 30 % des dépenses générales d'électricité de la commune. En 2014, sa consommation électrique a diminué de 0,5% par rapport à celle de 2013, soit une économie d'environ 35 000 €.

2.3 Le suivi des consommations des bâtiments municipaux

Les services techniques suivent l'évolution

des consommations. Les fortes disparités d'une année sur l'autre s'expliquent par la hausse du coût de l'énergie ou encore la régularisation de factures sur l'exercice suivant. La **mise en place d'un groupe interne pour le suivi et la gestion des consommations** permettra de trouver des gisements d'économies possibles.

Plusieurs chantiers réalisés en 2014 participent au développement durable soit en améliorant **l'isolation des bâtiments** : remplacement des bardages au gymnase Plaisance, réfection de l'étanchéité de terrasse à la salle de judo Victor Hugo, au local communal place Giraudoux, remplacement des menuiseries de façades au groupe scolaire Blaise Pascal, soit en **modifiant le mode de chauffage** : passage au gaz de la Maison des Combattants et d'une classe isolée au groupe scolaire Beuvin, raccordement au chauffage urbain des logements de fonction du groupe scolaire Savignat.

Enfin, plusieurs actions seront lancées en 2015 pour réduire les émissions de GES, au titre de **l'éco-exemplarité de la ville** : réflexion sur un programme pluriannuel de travaux pour des économies d'énergie et

sur la modernisation du parc automobile, sensibilisation sur les éco-gestes des agents municipaux.

2.4 La valorisation financière des travaux d'énergie réalisés

Au niveau national, un dispositif des **certificats d'économie d'énergie** (CEE) a été mis en place et repose sur l'obligation imposée aux fournisseurs d'énergie de réaliser des économies.

Créteil a ainsi la possibilité de **valoriser les travaux** pour les économies d'énergie qu'elle réalise sur son patrimoine. Aussi, elle a conclu en juin 2010 une convention avec le Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC), qui habilite cet organisme à obtenir, pour son compte des CEE correspondant aux actions de maîtrise d'énergie réalisées.

Les potentiels de valorisation des travaux réalisés sont importants : **une réflexion sera menée** dans ce sens en 2015.

2.5 Le parc automobile

Créteil possède **256 véhicules** de tous

genres : 71 véhicules utilitaires dont 22 roulant au GPL, 38 véhicules légers dont 33 roulant au GPL, 11 poids lourds, 10 véhicules de transport en commun, 56 deux-roues et 13 engins spécifiques.

Actuellement, 25% des véhicules sont « propres », en conformité avec la législation qui impose aux collectivités d'avoir 20% des véhicules fonctionnant à l'énergie électrique, au GPL ou au gaz naturel.

Évolution des consommations de carburant (en litres)

	2013	2014
Gaz-oil	173 429	157 970
Sans-Plomb	66 725	69 528
GPL	22 417	18 040
TOTAL	262 570 L	245 538 L

Compte-tenu d'un meilleur contrôle de la consommation des véhicules et de la baisse d'utilisation des autocars, **une réduction des consommations de 6,5 %** sur 2014 est observée, par rapport à 2013. Des stages d'éco-conduite sont également proposés depuis 2013 aux agents municipaux, afin qu'ils adoptent une conduite plus économe.

Pour réaliser des économies mais aussi limiter l'impact écologique, le choix des véhicules est fait avec soin, avec une motorisation adaptée. De même, une attention particulière est portée au traitement de l'eau (avec utilisation obligatoire de séparateur d'hydrocarbure).

En 2014, le garage a lancé le **tri sélectif de ses déchets**. Cette opération a été rendue possible avec l'implantation d'un local spécifique pour leur stockage. Ainsi, 251 enveloppes de pneumatiques, 983 litres d'huiles usagées, 720 kg de produits lessiviels et 922,5 kg de déchets divers (emballages et matériels souillés, filtres et divers liquides) ont été enlevés par des sociétés spécialisées.

3. DES ACTIONS INTERNES

DURABLES

3.1 Une politique d'achats responsables

Le **code des marchés publics** impose que la nature et l'étendue des besoins à satisfaire soient déterminés avec précision avant l'acte d'achat, en prenant en compte des

objectifs de développement durable. Cette obligation à caractère constitutionnel, issue de la charte de l'environnement, doit être entendue au sens large puisqu'il convient de concilier développement économique, protection de l'environnement et progrès social.

Créteil répond à cette obligation et intègre dans ses cahiers des charges des **dispositions environnementales et sociales**, selon les diverses possibilités offertes par le code des marchés publics.

La ville de Créteil et le CCAS se sont inscrits dans cette démarche depuis 2008 en intégrant des dispositions environnementales et sociales dans leurs marchés publics. Ces dernières sont dorénavant quasi systématiques, quels que soient la procédure mise en œuvre et le montant du marché.

3.2 Des pratiques environnementales des services et des agents municipaux

Depuis de nombreuses années, des pratiques environnementales se développent au sein des services municipaux :

- la généralisation de l'utilisation du **papier 100 % recyclé**

- **l'utilisation de poubelles spécifiques pour les déchets recyclables**, et en particulier le papier dans les bureaux

- **le recyclage des cartouches d'encre usagées des imprimantes**

- **l'achat de fournitures recyclées**

- dans les écoles : la suppression de certains produits d'entretien avec l'acquisition de mono-brosses adaptées et d'auto-laveuses écologiques et la **réduction de la consommation des essuie-mains papier** avec l'installation de sèche-mains électriques

- l'introduction de **pain avec de la farine issue de l'agriculture biologique** dans les restaurants administratifs

- le **développement de procédures dématérialisées** (bons de commande, factures des prestations scolaires et périscolaires dématérialisées pour les familles le souhaitant).

UNE ACTION DE SENSIBILISATION SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Dans le cadre du programme local de prévention des déchets, une animation a été organisée sur le gaspillage alimentaire dans chacun des deux restaurants administratifs (Hôtel de ville et services techniques) en décembre 2014.

L'entreprise D&M Compost, accompagnée par la direction du développement durable, est intervenue pour sensibiliser les personnels et usagers avec des panneaux d'information et des animations : pesée du pain non consommé et collecte des déchets fermentescibles (composés exclusivement de matière organique biodégradable) au retour du plateau.

Ces deux initiatives, préparées avec les agents de la restauration, ont été très appréciées par tous les convives (près de 500 personnes). Plus de 95% des agents ont bien joué le jeu pour trier les restes de leur plateau : au total, 40 kg ont été récupérés pour être compostés.

Action de sensibilisation au gaspillage alimentaire dans un restaurant administratif



INDICATEURS.

POPULATION		Au 1er janvier 2014	91 315 habitants	Au 1er janvier 2015	90 590 habitants	
ENERGIE	Plan Climat Energie Territorial	Programme d'actions 2014-2018	2013	En cours d'élaboration	2014	Adopté en décembre 2014 : 24 actions dont 9 en cours
	Emissions de gaz à effet de serre	Emissions de gaz à effet de serre de la collectivité (Patrimoine et compétences - hors chauffage urbain)	2010	7 900 tonnes équivalent CO ₂ (sur la base des consommations 2010)	2014	Mise à jour en cours de réalisation (sur la base des consommations 2013)
	Objectif : -2% par an					
	Réseau de chaleur urbain	Longueur totale du réseau	2011/2012	26,9 km	2012/2013	27,4 km
		Nombre de chaufferies mixtes (gaz/fioul)	2011/2012	9	2012/2013	9
		Nombre de chaufferies co-génération	2011/2012	2	2012/2013	2
		Nombre de logements et d'équipements desservis (en équivalents logements)	2011/2012	33 264 équivalents logements	2012/2013	33 841 équivalents logements
		Part des énergies renouvelables alimentant le réseau	2011/2012	42,60% Chaleur usine de valorisation des déchets : 29,56% Géothermie : 13,07%	2012/2013	44,4 % Chaleur usine de valorisation des déchets : 29,2% Géothermie : 15,2% A partir de juillet 2014 : + 50%
	Electricité	Consommation totale	2012	408 GWh	2013	402 GWh
		Nombre de clients	2012	41 151	2013	41 172
		Longueur totale du réseau	2012	187 850 ml	2013	187 880 ml
	Gaz	Consommation totale	2012	576 312 MWh	2013	619 029 MWh
		Nombre de clients	2012	16 988 clients	2013	16 684 clients (compte tenu désabonnements de contrat)
		Longueur totale du réseau	2012	116 074 ml	2013	115 961 ml

MOBILITE

	Transports en commun	Stations métro et RER (nombre)	2013	4 stations de métro 2 stations de RER (Pompadour depuis décembre 2013)	2014	4 stations de métro 2 stations de RER
		Nombre total de passagers entrants stations métro		-	2013	12 491 773 entrants
		Lignes de bus (nombre)	2013	11 lignes RATP (dont 2 en site propre) 7 lignes autres transporteurs	2014	11 lignes RATP (dont 2 en site propre) 7 lignes autres transporteurs
		Stations de bus	2013	188	2014	188
		Nombre total de voyageurs lignes de bus RATP		-	2013	48 900 000 voyageurs (trafic arrondi - Source RATP)
	Autolib'	Stations Autolib'	2013	16 stations	2014	19 stations
		Abonnements Autolib' depuis la mise en service en 2012	Août 2013	8 783 prises de véhicules 232 abonnés actifs	2014	30 639 prises de véhicules 478 abonnés actifs
	Circulations douces	Aménagements circulations douces	2013	Nouveaux aménagements réservés (Préfecture - Europarc) +1,3 km Autres nouveaux aménagements (rue Gal Sarrail) +1 km	2014	+ Nouvel aménagement rue Matisse (Zone 30)
		Accroches-vélos	2013	1 023 places (dont 40 places supplémentaires)	2014	1 111 places (dont 88 places supplémentaires)
		Rues en double sens cyclable	2013	23	2014	23
	Cristolib'	Stations Cristolib'	2013	10 stations	2014	10 stations
		Trajets en Cristolib' depuis la mise en service en 2010	Décembre 2013	25 204 trajets	Décembre 2014	30 481 trajets

BIO-DIVERSITE	Surfaces gestion différenciée (prairies naturelles)				2014	10 hectares sur 210 entretenus par la commune
	Ruches		2013	10 ruches	2014	13 ruches (+ 3 ruches Bleuets)
	Jardins familiaux		2013	59 jardins familiaux	2014	101 jardins familiaux
EAU ET ASSAINISSEMENT	Eau potable	Volume d'eau potable produite	2012	5 589 425 m ³	2013	5 542 860 m ³
		Volume d'eau potable facturée	2012	5 280 783 m ³	2013	5 173 176 m ³
		Prix TTC du service d'eau potable pour 120 m ³ (incluant taxes et redevances)	2012	2,01 € /m ³	2013	2,04 € /m ³
		Longueur totale des canalisations	2012	126 507 ml	2013	126 570 ml
	Eaux pluviales et usées	Population desservie par un réseau de collecte des eaux usées (unitaire ou séparatif)	2012	90 115 habitants	2013	90 754 habitants
		Volume assaini facturé	2012	5 027 423 m ³	2013	4 969 652 m ³
		Prix TTC du service de l'assainissement pour 120 m ³ (incluant taxes et redevances)	2012	2,08 € TTC/m ³	2013	2,21 € /m ³
		Réseau communal de collecte des eaux pluviales	2012	82,81 km	2013	83,701 km
		Réseau communal de collecte des eaux usées	2012	76,30 km	2013	77,312 km
		Réseau unitaire (eaux pluviales et eaux usées)	2012	5,11 km	2013	5,234 km
		Total réseau communal		164,22 km	2013	166,24 km (Source SIG)

EDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE	Initiatives	Semaine nationale du développement durable	2013	620 personnes accueillies sur 5 jours	2014	494 personnes accueillies sur 5 jours + 362 enfants au spectacle
		Autres initiatives citoyennes	2013	Assises de la ville sur le "Vivre Ensemble"	2014	Visites de sites
	Etablissements scolaires	Classes d'eau (une semaine consacrée à l'eau)	2012/2013	29 classes dans 16 écoles	2013/2014	28 classes dans 14 écoles
		Classes bénéficiaires d'animations	2013/2014	11 classes animations développement durable + 25 classes dispositif d'animations de Plaine centrale	2014/2015 1er trimestre	11 classes animations développement durable + 7 classes dispositif d'animations de Plaine centrale + 3 ateliers dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires
		Projets d'école accompagnés	2012/2013	6 projets	2013/2014	6 projets

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE FÉVRIER 2015

Direction générale du développement durable et de la politique de la ville
Direction du développement durable

Crédits photos : Vivre Ensemble – Services communautaires

Conception/réalisation : RL Mercredi Connections

Impression : Imprimerie Champagnac



Ville de Créteil